

ASPIRATIONS SCOLAIRES ET LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE : ACCOMPAGNER LES PARENTS

Retour d'expérience 

n°2 

Novembre 2014 

Dominique Goux 
Marc Gurgand
Eric Maurin



Interrogés en fin de collège, la très grande majorité des parents d'élèves de troisième pensent que leur enfant obtiendra le baccalauréat, y compris quand ses résultats scolaires et ses chances de réussir au lycée sont en réalité très faibles. De fait, parmi les élèves les plus en difficulté et les plus exposés au décrochage, très peu envisagent la possibilité de l'apprentissage ou d'une formation professionnelle courte au lycée, ce qui reflète le déficit d'image de ces formations en France.

Dans le cadre d'une expérimentation menée dans des classes de troisième dans l'académie de Versailles, nous montrons que deux réunions spécifiques entre le principal du collège et les parents des élèves les plus faibles suffisent à faire évoluer très sensiblement les projets des familles et à élargir le spectre des orientations envisagées. Un tel ajustement des aspirations s'accompagne par la suite d'une importante réduction du décrochage scolaire, au profit de scolarités sans redoublement dans les centres d'apprentissage ou les lycées professionnels de l'académie. Deux ans après cette intervention très simple, le décrochage qui est de 20% dans cette population d'élèves est ramené à 15%.

En utilisant des données sur les groupes d'amis au sein des classes, nous montrons également que l'intervention s'accompagne d'une amélioration de l'intégration scolaire des élèves les plus faibles. Ils interagissent davantage avec leurs camarades ayant de meilleurs résultats : cette évolution des rapports entre élèves dans les classes représente sans doute l'une des clés de la réussite du dispositif expérimenté. ■

- Les familles des élèves de troisième en difficulté scolaire surestiment souvent leurs chances de poursuivre des études jusqu'au baccalauréat et envisagent peu la possibilité de l'apprentissage ou d'une formation professionnelle courte.
- Quelques réunions collectives entre les familles des élèves les plus faibles et le principal du collège, menées tôt dans l'année, parviennent à faire évoluer les projets des jeunes et des familles et à élargir le spectre des orientations envisagées.
- En conséquence, ces réunions permettent de réduire d'un quart le taux de décrochage, et les élèves concernés réussissent leur scolarité dans les formations professionnelles courtes.
- L'intervention affecte également les relations sociales : les élèves les plus faibles interagissent davantage avec leurs camarades ayant de meilleurs résultats.

J-PAL, laboratoire d'action contre la pauvreté, est un réseau de chercheurs du monde entier qui utilisent la méthode de l'évaluation par assignation aléatoire. L'objectif de J-PAL est de réduire la pauvreté en contribuant à ce que les politiques publiques soient fondées sur des études scientifiques rigoureuses. www.povertyactionlab.org

L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE et le CREST. L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie. www.ipp.eu

A la fin du collège, les élèves sont amenés à faire des choix d'orientation irréversibles à l'intérieur d'un système stratifié et selon des règles complexes. **Beaucoup redoublent, tâtonnent, puis finissent par abandonner l'école sans avoir trouvé leur voie.** Ils sont alors dans des situations sociales souvent délicates, avec une exposition au chômage, à la pauvreté et à la délinquance bien plus élevée que celle des jeunes diplômés, écarts qui se renforcent avec la crise actuelle. Les difficultés d'orientation et le décrochage scolaire à l'adolescence sont aujourd'hui perçus comme un problème majeur dans de nombreux pays développés, un facteur de polarisation au sein de la jeunesse et une menace pour la cohésion des sociétés.

Ce constat a motivé une expérimentation au cours de laquelle **des principaux de collège ont accompagné les familles dans la préparation de leur orientation** en fin de troisième sur la base d'un ensemble d'outils conçus par le rectorat de Versailles.

Des aspirations scolaires peu adaptées

L'expérimentation a été menée en 2010-2011 dans **37 collèges volontaires de l'académie de Versailles**, qui accueillent une proportion importante d'élèves d'origine sociale très modeste. Elle a ciblé les élèves que les principaux jugeaient les plus exposés au risque de décrochage, en général des élèves très faibles scolairement.

Fait inattendu, notre enquête révèle que **les trois quarts des familles de ces élèves pensent que leur enfant obtiendra le baccalauréat.** D'ailleurs, 67,3% demandent une seconde générale, technologique ou professionnelle lors des vœux d'orientation et 10,4% demandent à redoubler ou font appel de la décision du conseil de classe, dans l'espoir d'accéder *in fine* à une filière préparant au baccalauréat. Malheureusement, leurs chances de réussite au baccalauréat sont objectivement très faibles. Dans notre échantillon, la grande majorité de ces élèves n'obtiennent pas le diplôme national du Brevet : or on sait que seuls 8,2% des élèves dans cette situation finissent par obtenir le baccalauréat au niveau national. La plupart des autres obtiennent le Brevet sans mention, et on peut calculer également sur les données nationales que seulement 30% des élèves dans ce cas obtiennent le baccalauréat. Ainsi les projets d'orientation de ces élèves et de leurs familles révèlent un décalage entre leurs aspirations et leurs capacités scolaires »

« [...] les projets d'orientation de ces élèves et de leurs familles révèlent un décalage entre leurs aspirations et leurs capacités scolaires »

Etant donné que seuls les meilleurs élèves sont autorisés à poursuivre dans les voies longues, **ce système peut susciter de la déception, voire un véritable désengagement** chez de nombreux élèves, en particulier s'ils sont mal informés sur les choix possibles. Seuls 15% d'entre eux envisagent spontanément la possibilité de l'apprentissage ou d'une formation professionnelle courte au lycée (CAP). Cela reflète un constat ancien sur le déficit d'image des formations professionnelles en France, auprès des familles comme auprès d'une partie des acteurs de l'Education nationale, malgré leurs performances en termes d'insertion

Accompagner très tôt les parents

Le dispositif expérimenté a consisté à organiser **deux réunions collectives de deux heures chacune** entre le chef d'établissement et les parents de ces élèves exposés au risque de décrochage. Dimension à part entière du dispositif, le principal a contacté personnellement chaque famille pour l'inviter à participer aux réunions. Les réunions se tiennent au collège le soir entre fin janvier et début avril, c'est-à-dire très en amont de la période des vœux, de manière à donner aux jeunes et aux familles le temps de mener une réflexion informée sur leur orientation.

Les experts de l'académie de Versailles avaient transmis aux principaux des collèges un guide pour la conduite des réunions ainsi qu'un DVD contenant des témoignages d'anciens collégiens évoquant leur expérience scolaire au lycée ou dans un centre d'apprentissage. Le guide donne au principal des indications sur la façon d'informer et de conseiller les familles sur le système très complexe de l'orientation et sur le mécanisme non moins complexe des vœux et des affectations. Surtout, il invite les chefs d'établissement à discuter avec chaque famille de ses attentes particulières au regard des résultats scolaires spécifiques de son enfant »

« Les chefs d'établissement discutent avec chaque famille de ses attentes particulières au regard des résultats scolaires spécifiques de son enfant »

Les coûts occasionnés par le programme sont essentiellement les coûts de conception et de production des DVD et des guides mis à disposition des principaux pour identifier les élèves cibles et mener les réunions d'information. Il s'agit donc surtout de coûts fixes, dont le niveau n'augmente pas avec le nombre d'élèves concernés par le programme.

Réunion d'information avec projection du témoignage d'un ancien collégien



Une évaluation qui repose sur le tirage au sort des classes expérimentales

Les chefs d'établissement ont d'abord identifié les élèves pouvant bénéficier de cette intervention : cette présélection a compté 1 130 élèves dans 179 classes de troisième. Un tirage au sort a ensuite déterminé 97 classes dans lesquelles l'intervention serait expérimentée durant l'année 2010-2011. **La comparaison des trajectoires scolaires de ces élèves avec ceux des 82 classes qui servent de point de référence permet de mesurer l'effet causal de ces réunions.** En effet, le tirage au sort assure que les élèves des deux types de classes, les classes expérimentales et les classes témoin, sont en tous points semblables initialement et ne diffèrent ensuite qu'en raison de l'intervention.

Nous disposons de nombreuses données pour réaliser ce suivi des élèves. En particulier, nous exploitons les données administratives exhaustives du rectorat décrivant les vœux d'orientation formulés par les familles en juin 2011, l'affectation initialement proposée par le rectorat aux élèves début juillet 2011 et les inscriptions effectives à la rentrée de septembre 2011, y compris dans les centres d'apprentissage (CFA), puis à celle de septembre 2012.

« Ces données permettent de suivre les élèves sur plusieurs années et de repérer le décrochage scolaire. Nous disposons également des résultats d'une enquête sur l'implication et les attentes des parents, menée en juin 2011 auprès de l'ensemble des parents. Enfin, une enquête a été menée pour identifier les réseaux d'amis au sein des classes en début et en fin d'année.

Ces données permettent de suivre les élèves sur plusieurs années et de repérer le décrochage scolaire. Nous disposons également des résultats d'une enquête sur l'implication et les attentes des parents, menée en juin

2011 auprès de l'ensemble des parents. Enfin, une enquête a été menée pour identifier les réseaux d'amis au sein des classes en début et en fin d'année.

Aspirations et implication des familles

Un premier effet du programme est de mieux informer et impliquer les parents en sorte que leurs aspirations deviennent à la fois plus réalistes et plus ouvertes. **L'enquête conduite auprès d'eux en juin 2011**, à la fin de la première année d'expérimentation, **révèle ainsi un surcroît d'implication.** Les parents des 97 classes retenues pour l'expérimentation sont beaucoup plus nombreux que dans les autres classes à avoir participé à des réunions d'information au collège, plus nombreux également à avoir participé à des réunions organisées par les associations de parents d'élèves. Les parents des classes expérimentales déclarent également beaucoup plus souvent avoir interagi avec d'autres parents d'élèves. Ce surcroît d'implication se traduit par un niveau d'information jugé bon par davantage de parents.

Enfin, mieux impliqués et mieux informés, **les parents des classes expérimentales formulent des attentes plus réalistes.** En l'absence d'intervention, 77% des parents s'attendent à ce que leurs enfants obtiennent au moins un baccalauréat, proportion très élevée au regard du faible niveau scolaire de ces enfants, même si les espoirs se portent beaucoup plus souvent vers un baccalauréat professionnel que vers un baccalauréat général ou technologique. Dans les classes expérimentales, la proportion de parents envisageant le baccalauréat reste élevée, mais diminue de plus de 8 points de pourcentage.

Vœux d'orientation et affectation

A la fin de l'année, les élèves et les familles doivent formuler définitivement de un à quatre vœux d'orientation, en les classant par ordre de préférence. Si le conseil de classe a donné son accord, l'élève peut demander à poursuivre en seconde générale et technologique. Dans le cas contraire, deux possibilités s'offrent à la famille, outre l'appel :

- d'une part, elle peut demander un redoublement : chaque élève a le droit de redoubler sa troisième dans le but d'améliorer son dossier et de se donner les moyens de poursuivre dans la filière de son choix l'année suivante.

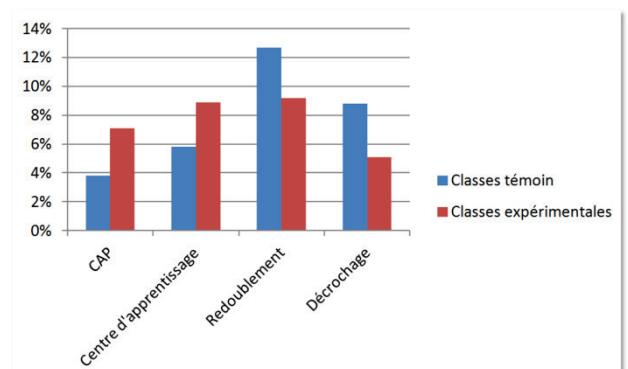
- d'autre part, elle peut formuler le vœu de poursuivre soit en seconde professionnelle, soit en première année de CAP, en ordonnant quatre vœux d'établissement et de spécialité.

Dans ce contexte institutionnel, les procédures d'appel et les demandes de redoublement sont **les symptômes les plus immédiats d'un désajustement entre les aspirations des jeunes et des familles et les possibilités d'orientation** offertes par le système.

Si on compare les vœux des élèves présélectionnés appartenant aux classes expérimentales avec ceux des élèves des classes témoin, on observe que les réunions ont été suivies d'une augmentation de 30% des demandes d'entrées en CAP (cette proportion passe de 16% à 21% environ), compensée principalement par une réduction des demandes de redoublement ou des appels. Ainsi, il semble que les chefs d'établissement sont parvenus à convaincre les familles d'ajuster leurs ambitions plutôt que de poursuivre des stratégies plus risquées.

Les situations observées à la rentrée 2011 sont cohérentes avec l'évolution des vœux exprimés au printemps 2011 sous l'effet du dispositif d'accompagnement des parents. Si la proportion d'élèves présélectionnés par les chefs d'établissement qui démarrent l'année en seconde générale, technologique (environ 18%) ou en seconde professionnelle (environ 50%) n'est pas modifiée par l'intervention, en revanche, on observe une redistribution entre les autres situations (figure 1). Ainsi, pour les élèves qui restent scolarisés à l'intérieur de l'Education nationale, les situations sont cohérentes avec ce que les vœux laissaient anticiper : ils sont plus souvent en CAP et redoublement moins souvent.

Figure 1 : Effet du programme sur l'affectation l'année suivant l'intervention



D'autre part, l'intervention a induit **une forte augmentation de l'apprentissage et une baisse du décrochage** : la proportion de décrocheurs en fin de troisième est ainsi diminuée de 40% (elle passe de 8,8% à 5,1%). Toutes ces différences sont statistiquement très significatives, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas le fruit d'aléas dans les échantillons enquêtés, mais reflètent des différences réelles entre les deux populations comparées.

Intervention d'un chef d'établissement



Des effets durables

On pourrait craindre que les jeunes et leurs familles aient été encouragés à suivre des voies qu'ils ne souhaitent pas emprunter : on aurait alors simplement retardé le décrochage, les jeunes étant déçus par leur orientation ou en situation d'échec. Pour le savoir, **nous avons suivi les élèves la deuxième année après la mise en place du programme**, c'est-à-dire en 2012-2013.

Ces données démontrent d'abord que les jeunes engagés plus souvent dans un CAP ou en apprentissage grâce à l'intervention ont accompli avec succès la première année : ils sont désormais plus nombreux en deuxième année de l'une de ces formations que dans le groupe témoin.

D'autre part, l'effet de réduction du décrochage s'amplifie (il passe de -3,7 points la première année à -5,1 points au bout de deux ans). Aux jeunes qui ont décroché dès la fin de la première année d'intervention s'ajoutent maintenant des jeunes qui ont décroché après avoir transité par différentes situations scolaires. Or toute la réduction supplémentaire du décrochage la deuxième année vient d'un profil très précis : les jeunes qui redoublent leur troisième, puis décrochent. En réduisant les redoublements (*figure 1*), le programme a aussi réduit très sensiblement ce type de profil dans notre population (2,3% des jeunes dans l'échantillon témoin redoublent puis décrochent : ils sont seulement 0,8% dans les classes expérimentales). Si on observe les résultats scolaires à l'issue du redoublement, on peut constater qu'ils ne se sont pas améliorés, ce qui est cohérent avec les données internationales sur le redoublement. Ainsi, **le programme a permis d'éviter à quelques jeunes un redoublement inefficace, qui n'aurait fait que retarder leur décrochage**.

Au total, le décrochage qui est de 20% environ dans notre population de présélectionnés au bout de deux ans, est ramené à 15% par le programme d'invitation aux deux réunions, soit une baisse d'un quart. Une partie de cet effet est immédiate, une autre résulte de la réduction des redoublements. Les jeunes qui ont ainsi évité le décrochage sont engagés dans des formations professionnelles courtes dans lesquelles ils poursuivent normalement leur scolarité.

Des effets sur l'intégration scolaire et sociale

L'influence des camarades de classe a été identifiée depuis longtemps comme un déterminant possible des choix scolaires. Dans cette expérimentation, nous observons que les amis d'élèves présélectionnés qui ont un meilleur parcours scolaire sans être non plus de très bons élèves, modifient leur comportement lorsqu'ils sont dans des classes expérimentales, mais pas lorsqu'ils sont dans des classes témoin (c'est-à-dire lorsque aucun de leurs camarades de classe n'est concerné par le programme). Ainsi, ils font, et de façon très significative, davantage de vœux pour aller en lycée professionnel et proportionnellement moins pour poursuivre la voie générale et technologique, l'écart étant de presque 8 points de pourcentage.

Mais les interactions sociales mises en évidence ne s'arrêtent pas là. Cette convergence d'intérêt semble aller de pair avec un renforcement des liens d'amitié. Les élèves concernés par le programme ont ainsi des réseaux d'amitié beaucoup plus stables que les autres, et ceci s'interprète comme un effet du programme. Ainsi, dans l'échantillon témoin, 41% des camarades identifiés comme des amis le sont en début et en fin d'année. Cette proportion est de 10 points plus élevée pour les élèves des classes expérimentales. Les élèves présélectionnés dont les parents sont invités aux réunions perdent moins d'amis en cours d'année (-12 points de pourcentage) et en gagnent moins (-7 points de pourcentage).

Plus important encore, cette stabilité vient en partie du fait que, à la différence des élèves comparables du groupe témoin, les élèves bénéficiaires du programme conservent davantage leur amitié avec ceux de leurs camarades qui ont le meilleur destin scolaire. Ainsi, la pente naturelle chez les élèves faibles scolairement dans notre enquête est de perdre progressivement une partie de leurs amis qui ont les meilleurs résultats scolaires : dans le groupe témoin la proportion de tels amis passe de 78% à 70% entre le début et la fin de l'année. Cette décroissance ne se produit pas dans le groupe expérimental : la proportion initiale et finale de ces amis se maintient à 77%.

« La pente naturelle chez les élèves faibles scolairement dans notre enquête est de perdre progressivement une partie de leurs amis qui ont les meilleurs résultats scolaires »

Ainsi, en faisant évoluer les aspirations de jeunes exposés au décrochage **l'intervention du chef d'établissement a eu pour effet indirect de protéger les liens sociaux** : ce faisant ils ont maintenu les interactions entre ces jeunes, qui ont pu s'influencer mutuellement et faire, en quelque sorte, converger leurs projets en direction de la formation professionnelle.

Echanges entre parents lors d'une réunion



Un dispositif simple et efficace

Cette expérimentation révèle qu'il est possible de lutter contre le décrochage des élèves les plus faibles scolairement à partir d'une intervention simple dans son principe et qui mobilise essentiellement le temps du chef d'établissement pour un petit nombre de réunions. Elle y parvient en informant ces élèves sur une orientation qui leur est plus facilement accessible, l'enseignement professionnel court et l'apprentissage, et en évitant les redoublements inefficaces.

Une tradition ancienne étudie le manque d'ambition des bons élèves d'origine modeste et démontre ses effets à terme sur les carrières scolaires, sociales et professionnelles. **Mais les aspirations des élèves faibles n'ont jamais vraiment retenu l'attention.** Dans un système stratifié où les performances scolaires constituent le critère d'orientation, d'abord pour l'accès au lycée général et technologique, puis à travers le système de points qui détermine l'algorithme d'affectation aux lycées professionnels, nous montrons que le travail sur le projet scolaire animé par le chef d'établissement peut prévenir de nombreuses ruptures et maintenir les élèves faibles sur une trajectoire d'insertion sociale et professionnelle qui pourrait être davantage valorisée.

Quels sont les ingrédients qui permettent de comprendre qu'un traitement aussi léger soit aussi efficace ? **La principale leçon** est que les aspirations de ces élèves et de leurs familles sont souvent mal informées, mais qu'elles pèsent beaucoup dans les choix d'orientation. **La deuxième leçon** est qu'il est possible de faire évoluer ces aspirations en travaillant avec les familles avant le moment où les déceptions peuvent apparaître. L'interaction avec les familles, et non avec les seuls élèves, est fondamentale et vient confirmer les résultats d'une autre expérimentation menée en classe de sixième. Il est vraisemblable que la figure du chef d'établissement soit également importante pour parvenir à ce résultat, à la fois parce qu'il bénéficie d'une forte crédibilité et parce qu'il connaît chacun des élèves. Il est vraisemblable également que les interactions sociales permettent d'amplifier les effets de ce type d'intervention à travers des mécanismes dont la richesse et la complexité apparaissent dans nos données, et qu'il sera intéressant d'explorer plus en détail à l'avenir.

Références :

L'étude complète « **Aspirations scolaires et lutte contre le décrochage** » est disponible sur www.experimentation.jeunes.gouv.fr
www.povertyactionlab.org
www.ipp.eu

Cette recherche a été financée par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ).

Auteurs :

Dominique Goux, dominique.goux@ensae.fr
Marc Gurgand, marc.gurgand@psemail.eu
Eric Maurin, maurin@pse.ens.fr

Les auteurs remercient l'ensemble des partenaires de cette évaluation.